

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 3 avril 2018, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Monsieur Yannick Fecteau	Monsieur Ziv Przytyk
Madame Virginie Ashby	Monsieur Normand Vigneau
Madame Julie Grenier	Madame Cynthia Ferland

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la Municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire du 3 avril 2018

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

18 04 039

2. Adoption de l'ordre du jour du 3 avril 2018

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que l'ordre du jour du 3 avril 2018, soit adopté tel que présenté.

1. **Ouverture**
Mot de bienvenue du maire
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018**
4. **Première période de questions**
5. **Suivi de la dernière assemblée**
6. **Correspondance**
 - 6.1. **Invitation, demande d'appui et d'aide financière**
 - 6.1.1. Le Rodéo d'Ayer's Cliff
 - 6.1.2. Fondation du CRIFA – Souper bénéfice
 - 6.1.3. La Voie des pèlerins de la Vallée
 - 6.1.4. Barnston Heritage Cemetery Association Inc.
 - 6.1.5. Compton-Stanstead sur la Colline
 - 6.1.6. Geraldine Stringer – Boîtes à fleurs
 - 6.1.7. Ressourcerie des frontières - AGA
7. **Affaires courantes municipales**
 - 7.1. **Dossiers municipaux**
 - 7.1.1. Entretien du gazon – Terrain de jeu de Kingscroft
 - 7.1.2. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale
 - 7.1.3. MMQ - Information
 - 7.1.4. RIDGSC – Plateforme Boues de fosses septiques – Règlement d'emprunt
 - 7.1.5. Régie incendie de l'Est – Règlement d'emprunt
 - 7.1.6. Archives – Destruction conformément au calendrier de conservation
 - 7.1.7. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Adhésion 2018-2019
 - 7.1.8. Défi des villes intelligentes d'Infrastructure Canada
 - 7.1.9. Pont P-07173 – suivi
 - 7.1.1. CAB de Coaticook – Défi Bonne action

7.2. Appel d'offres

7.2.1. Résolution – Appel d'offres pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)

7.2.2. Résolution – Appel d'offres pour la fourniture de gravier

8. Rapport du Maire et des conseillers

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

8.2. Rapport des conseillers

9. Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

9.1. Dépôt du rapport mensuel

10. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

10.1. Dépôt du rapport mensuel

11. Rapport de la directrice générale

11.1. Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale et secrétaire-trésorière

12. Trésorerie

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

12.2. Adoption des États financiers au 31 décembre 2017

13 Divers

13.1. Hommage à l'entrepreneuriat et au développement – Ascenseur Centre Communautaire

14. Deuxième période de questions

15. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

Le conseiller Ziv Przytyk se joint à la réunion, il est 19h37.

18 04 040

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018

Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,

Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Monsieur Jean-Pierre Pelletier est venu présenter aux membres du conseil le projet *La Voie des pèlerins de la Vallée* et a invité ces derniers à l'assemblée de fondation qui se tiendra le dimanche 6 mai 2018 à 13h30 à la salle Wallace de la MRC de Coaticook.

6.1.1. Le Rodéo d'Ayer's Cliff

La demande est déposée aux membres du conseil.

18 04 041

6.1.2. Fondation du CRIFA – Souper bénéfice

Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,

Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;

Que la Municipalité réserve une place pour le souper bénéfice Bières et

Saucisses au profit de la Fondation du CRIFA, au coût de 80\$ qui se tiendra le 6 avril 2018.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 04 042

6.1.3. La Voie des pèlerins de la Vallée

ATTENDU que l'organisme La Voie des pèlerins de la Vallée (OBNL) origine de préoccupations et d'intérêts formulés par un groupe de citoyens de la région de Coaticook ;

ATTENDU que le groupe souhaite déployer sur le territoire de la MRC de Coaticook un parcours de marche d'environ 200 km, accessible à partir du territoire des douze municipalités de la MRC ;

ATTENDU que ce projet attirera un type de tourisme responsable et respectueux des principes du développement durable tout en mettant en valeur nos paysages, notre histoire, notre patrimoine et de nos savoir-faire locaux ;

ATTENDU que l'achalandage généré par le projet nécessitera d'accueillir des marcheurs tout au long du parcours et qu'ils devront se loger et se nourrir, permettant ainsi le développement d'une économie locale, conformément aux orientations stratégiques de développement régional ;

ATTENDU que La Voie des pèlerins de la Vallée entend établir une étroite collaboration avec Tourisme Coaticook ;

ATTENDU que les entreprises de restauration et d'hébergement sur notre territoire municipal pourront profiter de cet apport touristique ;

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que la Municipalité de Barnston-Ouest reconnaisse la pertinence du projet au développement social et économique de son territoire.

Que cette dernière encourage ses citoyens à s'impliquer dans la réalisation du projet.

Que la Municipalité verse un montant de 250 \$ à l'ordre de La Voie des pèlerins de la Vallée pour faciliter le démarrage, le balisage du sentier et le fonctionnement du parcours dont la promotion et l'accueil des visiteurs.

Adoptée à l'unanimité

18 04 043

6.1.4. Barnston Heritage Cemetery Association Inc.

**Il est proposé par le conseiller Yannick Fecteau,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité accorde un soutien financier de 200\$ à l'organisme Barnston Heritage Cemetery Association Inc.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 04 044

6.1.5. Compton-Stanstead sur la Colline

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

D'inscrire un conseiller à l'activité Compton-Stanstead sur la Colline organisée par le bureau de l'honorable Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead et ministre du Développement international et de la Francophonie qui se tiendra le 24 mai 2018.

Que le conseil municipal autorise les dépenses pour les frais de déplacement et de repas, s'il y a lieu. Celles-ci seront remboursées selon les directives inscrites au règlement numéro 263-2018.

Adoptée à l'unanimité

18 04 045

6.1.6. Géraldine Stringer – Boîtes à fleurs

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la Municipalité autorise, à Madame Géraldine Stringer, la dépense maximale de 200\$ pour l'achat de fleurs afin d'embellir les sites de l'ancienne caserne, du Centre Communautaire et du pont de Way's Mills.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

6.1.7. Ressourcerie des frontières - AGA

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

18 04 046

7.1.1. Entretien du gazon – Terrain de jeu de Kingscroft

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le conseil municipal octroie le contrat d'entretien du gazon du parc de Kingscroft à monsieur Sylvain Beaudoin pour un montant total de 1 200\$.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 04 047

7.1.2. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale

ATTENDU que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai ;

ATTENDU que le thème « Agir pour donner du sens » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

ATTENDU que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

ATTENDU que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les

acteurs de la société ;

ATTENDU qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

Que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » ici à Barnston-Ouest et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce *Agir donne du sens*.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au Mouvement Santé mentale Québec.

Adoptée à l'unanimité

7.1.3. MMQ - Information

L'information est déposée aux membres du conseil.

18 04 048

7.1.4. RIGDSC – Plateforme Boues de fosses septiques – Règlement d'emprunt

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Cynthia Ferland et il est résolu ;**

Que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest approuve le Règlement d'emprunt numéro 2018-001 adopté par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook le 22 mars 2018 autorisant un emprunt au montant de 500 000\$.

Adoptée à l'unanimité

18 04 049

7.1.2. Régie incendie de l'Est – Règlement d'emprunt

Que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest approuve le Règlement d'emprunt numéro 2018-004 adopté par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est le 19 mars 2018 autorisant un emprunt au montant de 2 145 665.78\$.

Adoptée à l'unanimité

18 04 050

7.1.6. Archives – Destruction conformément au calendrier de conservation

ATTENDU que l'article 7 de la *Loi sur les archives*, oblige tout organisme public à établir et tenir à jour un calendrier de conservation des documents;

ATTENDU que l'article 9, de cette même loi, lie l'organisme public à son calendrier;

ATTENDU que l'article 13, de cette même loi, prévoit que sous réserve de ce que prévoit le calendrier de conservation, nul ne peut aliéner ou éliminer un document actif ou semi-actif d'un organisme public;

ATTENDU que l'article 199 du *Code municipal*, stipule que le secrétaire-trésorier ne peut se désister de la possession des archives de la municipalité

qu'avec la permission du conseil, ou sur l'ordre d'un tribunal.

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest prend en compte une liste de divers documents à détruire conformément au calendrier de conservation et en fait sienne comme ici au long reproduit;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu;**

D'approuver la liste de destruction des archives préparée par Michel Hamel, de HB archivistes, s.e.n.c. et datée du 22 mars 2018 et d'autoriser la secrétaire-trésorière à procéder à la destruction de ces documents.

Adoptée à l'unanimité

18 04 051

7.1.7. Conseil Sport Loisir de l'Estrie – Adhésion 2018-2019

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau et il est résolu ;**

Que la Municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour l'année 2018-2019 en versant la cotisation de 70\$, celle-ci étant définie par le nombre de ses habitants ;

Que la Municipalité désigne madame Julie Grenier à titre de représentante de la Municipalité aux activités corporatives de l'organisme.

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à payer cette dépense.

Adoptée à l'unanimité

18 04 052

7.1.8. Défi des villes intelligentes d'Infrastructure Canada

ATTENDU que la MRC de Coaticook a comme mission de soutenir activement les municipalités qui la constituent dans la mise en œuvre de projets concrets visant l'amélioration de la qualité de vie, du développement social et économique de leur milieu et de la région ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook souhaite développer pour et avec les municipalités des projets locaux et régionaux structurants ayant des perspectives de développement durable répondant aux priorités inscrites dans leur planification stratégique et diverses politiques ;

ATTENDU que le développement du territoire de la MRC passe par la concertation, la collaboration, l'innovation ainsi que la réalisation de projets ambitieux ;

ATTENDU que la compétition du **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada offre aux municipalités de la MRC de Coaticook une opportunité de concrétisation de projets ambitieux et novateurs répondant aux objectifs inscrits dans leurs planifications stratégiques et diverses politiques issues de consultations publiques et qui tiennent compte de plusieurs facteurs de développement tel que la qualité de vie, l'enjeu de distance, la ruralité, l'attractivité, la sécurité, la santé, l'agriculture, le développement économique, l'inclusion sociale et linguistique, etc. ;

ATTENDU que **Défi des villes intelligentes** demande aux dirigeants municipaux de faire équipe avec des entreprises d'avant-garde, des universités et des organismes pour concevoir des solutions novatrices afin de résoudre leurs défis les plus urgents en utilisant des données et des technologies connectées ;

ATTENDU que les municipalités sont appelées à être créatives en pensant à ce qui aura le plus grand impact pour leur collectivité et développer des solutions inspirées qui auront une incidence réelle et tangible ;

ATTENDU qu'il s'agit d'une plateforme unique permettant le partage d'information et la recherche de solutions novatrices et porteuses d'avenir pour plusieurs enjeux de notre territoire ;

ATTENDU que le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook d'ici 2020 permettra la réalisation de projets pour les résidents, les organismes et les entreprises rurales utilisant Internet haute performance et des technologies connectées ;

ATTENDU que la région de la MRC de Coaticook a, à maintes reprises, prouvé sa capacité d'être proactive, ambitieuse et innovante dans la réalisation de projets porteurs et distinctifs pour sa population et son territoire ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook et les municipalités avec l'aide de partenaires communautaires et sociaux économiques du territoire ont, à maintes reprises, prouvé leur capacité d'initier, de développer, de soutenir et d'assurer le suivi de projets ambitieux et porteur pour la région ;

ATTENDU que la région de la MRC de Coaticook tire sa force de développement dans sa capacité de concrétisation de projets mettant en action sa population ainsi que plusieurs partenaires municipaux, locaux, régionaux, publics et privés ;

ATTENDU que la MRC de Coaticook possède les ressources pouvant assurer le leadership du développement et du suivi de la démarche exigée pour la participation au **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada ;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest est d'opinion que les projets soumis dans le cadre du **Défi des villes intelligentes** permettront d'améliorer à plusieurs niveaux la qualité de vie et la participation sociale des citoyens de l'ensemble de la MRC, d'assurer une occupation dynamique de notre territoire et de consolider et d'offrir aux entreprises des opportunités de développement d'affaires novateur et optimal, et ce même pour les secteurs ruraux de la MRC ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

De mandater la MRC de Coaticook pour déposer un projet structurant et ambitieux au **Défi des villes intelligentes** d'Infrastructure Canada au nom de l'ensemble des municipalités de la MRC.

D'utiliser les orientations mises de l'avant dans les planifications et politiques issues des diverses consultations publiques des municipalités et organismes de la MRC de Coaticook pour élaborer des propositions de projets novateurs et porteurs pour nos citoyens et notre milieu.

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Coaticook.

Adoptée à l'unanimité

7.1.9. Pont P-07173

Monsieur le maire fait le suivi des démarches relatives au Pont P-07173 qui ont été effectuées auprès du député Guy Hardy et de la Direction régionale du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

La conseillère Julie Grenier quitte la séance du conseil, il est 20h20.

7.1.10. CAB de Coaticook – Défi Bonne action

L'information est déposée aux membres du conseil.

18 04 053

7.2.1. Résolution – Appel d'offres pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière)

ATTENDU les besoins de la Municipalité quant à la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière) de 60 à 80 tonnes métriques dont la concentration demandée est de 83 à 87% ;

ATTENDU que le conseil municipal désire obtenir des prix avec et sans le transport ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture, avec ou sans le transport, a été évalué à moins de 100 000\$;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,

Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur invitation auprès d'au moins deux (2) soumissionnaires pour la fourniture de chlorure de calcium (abat-poussière), en respect du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

18 04 054

7.2.2. Résolution – Appel d'offres pour la fourniture de gravier

ATTENDU que les travaux en voirie de rechargement prévus cette année, dont les besoins en gravier s'élèvent de 5 000 à 8 000 TM de 0-3/4 Mg20-B ;

ATTENDU que l'estimé de la dépense nette pour la fourniture dudit gravier, tel que spécifié, a été évalué à moins de 100 000\$;

Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,

Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;

Que le conseil municipal mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'appel d'offres sur invitation auprès de deux (2) fournisseurs locaux pour la fourniture de gravier, en respect du Règlement de gestion contractuelle de la Municipalité et des lois en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mars 2018.

10.1. Rapport de l'officier municipal en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'officier municipal pour le mois de mars 2018.

11.1. Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport de la directrice générale, secrétaire-trésorière pour le mois de mars 2018.

18 04 055

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 5 mars 2018 – 18-03-036	67 088.68\$
B) Dépenses incompressibles – mars 2018	27 950.24\$
C) Salaires mars 2018	10 177.10\$
D) Comptes à payer au 3 avril 2018	56 850.36\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D ;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Yannick Fecteau et il est résolu ;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 94 977.70\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

18 04 056

12.2. Adoption des États financiers au 31 décembre 2017

**Il est proposé par la conseillère Cynthia Ferland,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que le conseil municipal adopte les États financiers de la Municipalité de Barnston-Ouest au 31 décembre 2017 tels que déposés.

Adoptée à l'unanimité

13.1. Hommage à l'entrepreneuriat et au développement – Ascenseur Centre Communautaire

La Municipalité a reçu de la MRC de Coaticook un certificat concernant la réalisation du projet d'installation de l'ascenseur au Centre Communautaire.

15. Levée de la séance ordinaire du 3 avril 2018

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu ;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h45.

Adoptée à l'unanimité

« En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*. »

MAIRE

DIRECTRICE GENERALE ET SEC-TRES.